



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Orly, le 6 septembre 2018

La Fondation du Groupe ADP se mobilise contre l'illettrisme au travail aux côtés de l'ANLCI et de #STOPILLETTRISME et organise un colloque

"Illettrisme en milieu professionnel : comment passer du tabou à l'action ?"

Sous le haut patronage de Madame Muriel Pénicaud, ministre du Travail

le 13 septembre 2018, au Ministère de la transition écologique et solidaire

La **Fondation du Groupe ADP**, sous l'impulsion de son Président, Augustin de Romanet, a fait de la question de la lutte contre l'illettrisme un enjeu prioritaire. Aussi, à l'occasion de la 5^e édition des Journées nationales d'action contre l'illettrisme, qui se tiendront du 8 au 15 septembre 2018, elle organise aux côtés de l'**Agence Nationale de Lutte Contre l'Illettrisme (ANLCI)** et de l'**association #STOPILLETTRISME**, premier et unique réseau solidaire d'entreprises engagées pour lutter contre l'illettrisme et l'analphabétisme dans l'emploi, un colloque pour sensibiliser les acteurs du monde professionnel à ce fléau sous-estimé, voir méconnu en entreprise.

Dans une économie marquée par la rapidité des évolutions numériques, techniques et d'organisation, les entreprises et les salariés sont confrontés à de nombreux changements. Pour certains salariés et plus particulièrement pour ceux qui ne maîtrisent pas les compétences de base (lire, écrire, compter...), ces changements peuvent être synonymes de difficultés professionnelles et sociales.

En effet, nombreux sont celles et ceux qui après avoir été scolarisés ne maîtrisent pas ou plus les simples compétences de base que l'on considère pourtant comme acquises une fois pour toutes par tous ceux qui ont fréquenté l'école. Un problème sous-estimé dont l'enquête conduite par l'INSEE en partenariat avec l'ANLCI a révélé l'ampleur : **2,5 millions de personnes seraient en situation d'illettrisme en France**. Parmi elles, **plus de la moitié seraient en emploi**.

Comprendre une consigne écrite laissée par un collègue, prendre des notes lors d'une réunion, vérifier le calcul d'un stock... Des tâches anodines pour tout un chacun mais qui s'avèrent être un calvaire pour celles et ceux qui ne maîtrisent pas les compétences de base. Pour dissimuler leurs difficultés tout en accomplissant leurs missions, la plupart développent des stratégies de contournement qui requièrent notamment une mémoire phénoménale.



Face à ces constats, ce colloque sera un moment privilégié pour sensibiliser et informer les acteurs du monde professionnel sur les méthodes et actions à mettre en place au travers de témoignages d'une vingtaine d'intervenants issus du secteur privé et public, dirigeants d'entreprises de grands groupes et PME, responsables de ressources humaines, organismes de formation professionnelle et d'insertion, associations et partenaires sociaux. Cette journée se clôturera par la signature de la charte d'engagements #STOPILLETTRISME associant des entreprises et organismes manifestant leur volonté de travailler sur ces sujets grâce à la mise en place d'actions concrètes.

Ce colloque est organisé avec le soutien du quotidien La Croix et de la radio RCF.



Informations et programme en cliquant [ici](#)

La Fondation du Groupe ADP a été créée en 2015 pour soutenir et accompagner des projets favorisant l'éducation à travers la prévention du décrochage scolaire et la lutte contre l'illettrisme. Que ce soit en France, à proximité de ses aéroports parisiens (Paris-Charles-de-Gaulle, Paris-Orly, Paris-Le Bourget) ou à l'international, là où le Groupe ADP est présent, elle agit sur tous les fronts, de la petite enfance à l'âge adulte. Pour mener à bien sa mission, la Fondation s'appuie sur une action territorialisée et co-construite avec les associations locales, à travers des partenariats de longue durée. La Fondation peut aussi compter sur la mobilisation des salariés du Groupe ADP qui grâce à différents programmes mettent leurs compétences au service des associations soutenues. Dotée d'un million d'euros chaque année, la Fondation soutient une cinquantaine de projets par an. fondation.groupeadp.fr

Contact : Gwenaëlle Leprince, Responsable communication Fondation +33 1 70 03 00 23

A propos de l'Agence Nationale de Lutte contre l'illettrisme (ANLCI) : L'ANLCI a été créée en 2000, sous la forme d'un groupement d'intérêt public, dans le but de fédérer et d'optimiser les moyens de l'État, des collectivités territoriales, des entreprises et de la société civile en matière de prévention et de lutte contre l'illettrisme. Son rôle est de définir des priorités d'action et d'accélérer leur mise en œuvre : mesure et définition commune de l'illettrisme, impulsion et coordination des plans régionaux de lutte contre l'illettrisme, diffusion des bonnes pratiques et de guides pour agir. L'ANLCI pilote chaque année depuis 2013 les Journées nationales d'action contre l'illettrisme. www.anlci.gouv.fr

Contact : Virginie Lamontagne, Responsable communication ANLCI + 33 6 07 77 65 48

A propos de #STOPILLETTRISME : Créée en 2013, #STOPILLETTRISME est la première et l'unique association d'entreprises engagées pour lutter contre l'illettrisme et l'analphabétisme dans l'emploi. Elle propose aux entreprises de mettre en place un dispositif innovant de tutorat ayant comme objectif d'accompagner des salariés illettrés ou analphabètes engagés dans des formations professionnelles. www.stopillettrisme.org

Contact : Samira Djouadi, Présidente de #STOPILLETTRISME + 33 6 50 42 80 93

A propos de RCF : Forte de 600.000 auditeurs quotidiens, RCF, radio nationale, s'appuie sur un réseau de 64 radios locales reconnues d'intérêt général et 270 fréquences en France et en Belgique. En 2017, RCF s'est engagé contre l'illettrisme dans sa programmation avec l'émission Le bonheur de lire diffusée chaque samedi à 8h15 (disponible sur RCF.fr) qui donne la parole à des experts et à des acteurs associatifs sur le terrain. www.rcf.fr